UNION GEOGRAPHIQUE INTERNATIONALE : COMMISSION DE LA POPULATION INSTITUT NATIONAL DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

IV^{ème} COLLOQUE NATIONAL DE DEMOGEOGRAPHIE POITIERS, 25, 26 et 27 octobre 1995

Bote 10

IMMIGRES ET ENFANTS DUMMIGRES EN FRANCE

Sence I: CONCEPTS ET METHODES

Véronique de Rudder

URMIS - EP CNRS 72 - Univ. Paris VII et Paris VIII

Deuxième génération, intégration, assimilation : du vocabulaire de l'immigration.

DEUXIÈME GÉNÉRATION, INTÉGRATION, ASSIMILATION : DU VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION

Véronique De Rudder*

Critiquer le vocabulaire relatif au social, et plus particulièrement celui des sciences sociales, suppose que l'on accepte d'encourir certains risques. Le premier, bien sûr, est celui du byzantinisme, reproche que l'on entend souvent, soit l'engagement dans des querelles de mots, subtiles, dans le meilleur des cas, mais formelles, déconnectées de la concrétude des choses et des problèmes du temps. Un autre consiste à se poser en législateur du langage de ses contemporains, à tenter d'imposer "le" bon usage, instituer une "sociologically correctness", par exemple. Mais peutêtre ne sont-ce pas là les pires écueils. Car l'un des principaux problèmes que pose le choix (et donc la sélection) "des mots pour le dire", c'est d'amener à prendre les mots pour les choses, le signifiant pour le signifié, soit à prendre ses désirs (de dénomination, d'ordonnancement, d'analyse des réalités étudiées) pour les réalités elles-mêmes. Or on sait, ou on devrait savoir, que celles-ci ne manquent pas de se rebiffer, trop complexes pour ne pas déborder de toute part les discours qu'on lui appose. Il en va d'ailleurs de même du langage, qui se venge lui aussi régulièrement de la rigueur qu'on lui impose. Les "choses" sociales vivent et subvertissent les catégories...

L'un des garde-fous consiste à adopter une attitude résolument "relativiste". Nos catégories sont des outils. Elles ne valent que pour autant qu'elles sont utiles et pour le temps de cette utilité. Il est des concepts que nous avons utilisés, et dont nous n'usons plus. Ils ont servi, un moment, pour tenter de mieux connaître, et puis ils ont été laissés, soit parce qu'ils étaient caducs au regard des réalités dont ils tentaient de rendre compte et qui elles-mêmes avaient changé, soit parce que l'état des connaissances a contraint à trouver plusieurs vocables pour des faits qu'auparavant on réunissait sous une seule dénomination, ou pour des faits nouveaux, soit encore parce que leurs contenus s'étaient hypertrophiés ou "idéologisés", au contact de la rue ou du bistrot et, peut-être plus encore, des cabinets ministériels et des registres administratifs...

Ceci devrait conduire à prendre du recul. Nous ne sommes pas les premiers à tenter de comprendre et d'expliquer. Considérer la production langagière, fut-elle conceptuelle (ou surtout lorsqu'elle est conceptuelle?) comme fait social, regarder la genèse, l'évolution, l'abandon comme l'invention lexicales dans leur contexte et leur profondeur historiques éclaire les choix. Mais cette démarche à la fois historique et critique amène aussi à se souvenir que, comme le rappelle avec constance Colette Guillaumin, les mots perdent moins leurs sens antérieurs qu'ils ne s'en agrègent de nouveaux. Quoi qu'on en veuille, et quelque précaution que l'on prenne, le passé des mots sédimente et persiste - de façon manifeste ou latente - dans leurs usages actuels. Quant au contenu des mots que l'on abandonne ou récuse, il peut, lorsque l'idée perdure, "s'investir" dans d'autres vocables (Guillaumin, 1984-85 et 1994), ce qui ne simplifie pas le travail.

^{*} Sociologue. Unité de Recherche "Migrations et Société". CNRS/Universités de Paris 7 et Paris 8.

Il nous faut cependant dire et écrire (compter, décrire, analyser, cela se fait avec des mots, plus encore qu'avec des nombres, des cartes ou des figures). L'exigence de rigueur et de clarification dans le vocabulaire vient du fait que nous avons besoin de concepts et catégories explicites, distincts, ajustés au niveau de la raison - donc dégagés du vague, de l'affectif et de l'intéressé, qui caractérisent le langage courant. De Platon à Bacon, de Mauss à Weber, il ne manque pas d'auteurs de référence pour rappeler ce requisit de l'activité scientifique, et plus généralement de connaissance, d'entendement.

Choisir nos mots soigneusement et en proposer des définitions est donc nécessaire à plusieurs titres. A quoi servirait-il de mettre en place des procédures de recherche, souvent sophistiquées, si nous ne savons ni ce que nous cherchons, ni ce que nous en pouvons dire ? Comment transmettre autrement les connaissances acquises? Comment rendre cumulatifs les savoirs? C'est par le langage, en effet, que nous pouvons commencer à effectuer la fameuse "rupture avec le sens commun" (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1968) qui ouvre un espace d'intelligibilité spécifique : celui de l'objet construit par et pour la connaissance, soit, au regard de l'empirie, un artefact. Or, précisément, c'est à ce moment que commence aussi la critique des instruments de connaissance. Il faut à la fois reprendre ce que l'on sait de quelque chose et déconstruire les instruments de ce savoir... avant, bien souvent, de les ré-utiliser dans un sens renouvelé. Les mots ont une histoire, dit-on, mais ils n'ont, en fait, que des usages et des contextes d'emploi qui, eux, sont véritablement historiques. Et ce sont ces usages et ces contextes qui pèsent sur la façon dont nous pouvons nous en servir et dont nous pouvons être compris. C'est que les mots à notre disposition ne sont pas si nombreux et que l'accumulation de néologismes, lorsqu'elle ne correspond pas à des faits sociaux nouveaux, ne fait qu'ajouter de l'obscurité, en particulier du point de vue historique.

Tout cela plaide en faveur d'un certain "nominalisme méthodologique", au sens où l'entend Popper, soit l'adoption de catégories forgées dans le travail et pour le travail. Le recours aux concepts ne doit pas tant servir à "figurer" le réel, encore moins à "l'enfermer" dans des définitions exhaustives et figées, qu'à l'interroger: poser des problèmes, proposer des théories. Comme le remarque P.J. Simon (1993), on cherche encore trop souvent, en sciences sociales "la" bonne catégorie, "la" bonne définition, celle qui dégagerait l'essence du phénomène considéré. Or cette essence nous est inaccessible, à moins de quitter la démarche scientifique pour une posture

nétaphysique.

Mais il y a une autre raison pour récuser "l'essentialisme méthodologique" (ou "nominalisme essentialiste") et surtout s'en méfier, car il guette toutes les catégorisations, toutes les nomenclatures, tous les classements que nous sommes inévitablement amenés à opérer. C'est que ce que nous étudions n'est pas constitué de "choses" dont on pourrait faire l'inventaire et auxquelles on pourrait appliquer une taxinomie. Ce qu'étudient les sciences sociales, ce sont, en fait, des relations l'entre de phénomènes, eux-mêmes, incorporés dans des rapports sociaux. Or l'analyse de ces rapports passe par leur définition et l définition de ce et ceux qui y sont impliqués. Le travail de "nomination" des groupes est donc subordonné à celui des rapports que l'on cherche à identifier et à comprendre; il est relatif. Mais il n'en est pas moins en permanence exposé au risque d'essentialisation ou de réification des catégories, tant la pensée positiviste imprègne nos modes de pensée et celles de nos contemporains.

¹ Ce qui, soit dit en passant - et contrairement à une croyance largement répandue - rapproche les sciences humaines et sociales des sciences de la nature.

S'il est moins difficile pour les sciences de la nature que pour les sciences sociales de s'entendre sur les mots, c'est, bien sûr, parce que les premières ont un langage formel propre, bien souvent incompréhensible pour le non-spécialiste, alors que l'essentiel du corpus conceptuel des secondes (avec des variations entre elles) appartient aussi au langage courant. Il y a à cela des raisons profondes, qui ne viennent pas seulement de la jeunesse de certaines des disciplines concernées. On ne peut ici s'étendre, mais il convient au moins de rappeler quelques "évidences" à ce sujet. D'abord que la pensée du social n'appartient nullement à ceux qui en font profession; elle n'est pas un domaine réservé. Ensuite que cette pensée s'exprime discursivement - discours organisés, articulés, des savants, des doctrinaires, voire des politiciens; discours spontanés, parfois confus, de la vie quotidienne (mieux vaut ici ne rien dire des journalistes, sans doute pris entre les deux, comme on se plaît à le dire si souvent). Enfin, que ces discours, quels qu'ils soient, sont eux-mêmes des faits sociaux, partie intégrante de la réalité sociale dont ils rendent compte et, en même temps, qu'ils façonnent. Ces discours, et donc les mots avec lesquels ils sont construits, révèlent et formalisent en même temps des perceptions, des représentations, des schèmes de pensée, et aussi, ne l'oublions pas, des rapports inégaux, en particulier de pouvoir, et singulièrement de pouvoir de nomination. C'est bien pourquoi les mots sont des enjeux sociaux. La vie politique, entendue ici au sens large, est faite de mots et, pour partie, de batailles de mots. Celles-ci ne sont pas, en tout cas pas toujours et loin s'en faut, des polémiques vaines. Et lorsque s'engage une controverse terminologique, il est fort difficile de préjuger si l'enjeu en est ou en sera ou non d'importance pour la vie sociale, pour l'histoire... ou pour une discipline.

Pour ce qui concerne le discours scientifique, paré de l'autorité que confère la science, le choix des mots revêt une importance particulière. Ici, comme le souligne Pierre Bourdieu (1987), "dire, c'est faire", car "les mots du sociologue contribuent à faire les choses sociales" et à façonner des classements sociaux, lesquels sont souvent incorporés dans les politiques. Les catégories que nous utilisons, les définitions que nous donnons, les concepts que nous reprenons ou élaborons pour décrire et analyser du mieux que nous le pouvons sont, pour certaines au moins, repris par les institutions et les administrations. N'oublions-nous pas souvent que la plupart d'entre nous, fonctionnaires ou assimilés, sommes payés aussi pour cela par l'appareil d'État dont nous faisons partie? Qu'y a-t-il alors d'étonnant à ce que personnes et groupes ainsi catégorisés, décrits, analysés... se révoltent, parfois, contre nos catégories, contre nos "récits". Qu'ils se sentent "chosifiés", enfermés dans nos étiquettes est un fait, qui n'est peut-être pas le plus grave. Qu'ils se sentent "manipulés", par nos mots en est un aussi, qui n'est pas moins "vrai" ni grave. Le dissensus, en la matière, est certainement plus sain pour la démocratie que le consensus, au moins en ce qu'il révèle de refus de soumission.

Génération prem-zième.

Première ambiguïté, de taille, on utilise "génération" en sciences sociales pour désigner des choses fort distinctes, parfois même opposées. L'anthropologie conçoit traditionnellement la "génération" comme l'ensemble des personnes situées au même degré de filiation dans la descendance d'un individu. Dans un usage démographique classique - celui, aussi, des dictionnaires - on désigne ainsi l'ensemble des individus ayant à peu près le même âge en même temps. L'histoire et la sociologie tendent à considérer qu'une "génération" se définit par le partage d'une même période historique, par un "vécu" commun propice à l'élaboration d'un sentiment d'"un être ensemble socio-historique" (Mannheim, trad. fr. 1990), d'une même "vision du monde". Et tout le monde s'accorde plus ou moins pour admettre qu'il existe une succession des générations séparées par un intervalle d'environ trente ans, soit la période située entre la naissance des parents et celle des enfants (Attias-Donfut, 1988).

Abdelmalek Sayad (1994) a raison d'insister sur le poids des idéologies naturalistes et plus précisément biologiques (voire évolutionnistes) dans la façon dont on pense les "générations" sociales. Car ni la société ni l'histoire ne sont à proprement parler faites de générations qui se suivent. Ce sont les familles qui sont faites de filiations, d'engendrements, de successions (dans les deux sens du terme, et ce n'est pas un hasard). Ce sont les histoires et plus encore les mythes familiaux (et, mimétiquement, nationaux) qui fournissent le modèle et l'illusion de cette "généalogisation" du social. Dans la réalité, plusieurs "générations", toutes successives si on se réfère au continuum biologique dont elles procèdent, mais simultanées au regard de leur existence sociale et historique, sont contemporaines. Les médias ont fait s'accélérer les soi-disant faits ou effets de "génération". Depuis 1968 (en l'espace d'une génération, donc!) nous avons eu droit à bien des "générations", qualifiée de "bof", de "morale" ou de "Mitterrand"... Mais ce qui s'est installé, c'est l'appellation "deuxième" (ou "seconde") génération, et la qualification "beur".

Cette "génération" là est en bien curieuse position. Non prévue - ni par la société française, qui a cru l'immigration provisoire, ni par les immigrés, qui songeaient au "retour", même quand ils ont fait venir ou fondé une famille en France - elle naît "seconde" sans qu'il y en ait eu de "première". Sayad (1994) met en lumière ce retournement paradoxal par lequel ce sont les enfants qui ont fait exister leurs parents, qui les ont fait "naître à la vie publique", en devenant, ipso facto, la "première génération".

Pour celle-ci, le référent est explicite. On dit "immigré de la première génération", "première génération d'immigrés" etc. Mais comment admettre l'existence d'une "première" génération de migrant quand celle qu'on nomme "deuxième" n'a nullement migré? D'ailleurs, "seconde génération" se passe de complément de nom, comme pour euphémiser le statut assigné à cette population, celui de former, à son tour, comme par hérédité ou héritage, une génération d'immigrés, alors qu'il s'agit d'une première génération de gens nés ou socialisés en France et, souvent, de Français. On peut même penser que l'une des causes du succès de la notion de "deuxième génération" tient en l'impossibilité de distinguer sociologiquement ce que le juridique (et le statistique) divise, du fait du primat qu'il attribue à la nationalité : dans cette "deuxième génération", il y a des Français et des étrangers. Aux États-Unis, pour parler des mêmes, on a dit "première génération" américaine; c'est que tous, en effet, obtenaient la nationalité...

On parle aussi, parfois, de "jeune d'origine immigrée", comme si "immigré" était une origine reconnue, ou comme pour faire reconnaître une "origine" dans le seul fait d'avoir des parents ayant migré... Dans cette affaire de "génération", apparemment neutre et peut-être surtout quand elle paraît neutre, il y a un processus d'ethnicisation, plus ou moins euphémisé, mais qui devient explicite lorsqu'apparaît l'appellation

"Beur". On pense à cette analyse américaine du "revival ethnique" et de la néoethnicité, qui l'attribue à la "troisième génération" généalogique, soit aux petitsenfants des immigrants : les arrivants ayant eu à s'adapter et s'insérer progressivement, leurs enfants à s'intégrer et à s'assimiler, leurs petits-enfants sont en mesure de revendiquer leurs origines pour surmonter les blocages qui peuvent subsister en leur nom et réhabiliter une culture dépréciée, mais pleinement "américaine".

Concernant les faits dits de génération, on se situe toujours dans une dialectique continuité/rupture. L'expression "seconde génération", impose une continuité, continuité généalogique "objective", sans doute, mais aussi, comme cela a souvent été dénoncé, continuité de statut social. Les enfants de migrants ont, au moins un temps, été voués à reproduire le statut de leurs parents : celui de "l'immigré", soit d'un travailleur non qualifié dont la légitimité du séjour vient de l'emploi et, corrélativement, qui devient illégitime lorsqu'il est chômeur et/ou qu'il bénéficie des dispositifs de redistribution sociale...

Pourtant, rapidement, le déclin de l'emploi ouvrier a montré que cette reproduction ne se ferait pas à l'identique, tandis que la situation de l'emploi s'aggravait. Du coup, on s'est acharné à trouver à cette deuxième génération des traits qui la distinguent radicalement de celle de ses parents. Les discours et analyses sur la seconde génération - et notamment les discours et analyses scientifiques - se sont en grande partie ordonnés sur l'axe de la rupture. On a ainsi porté un intérêt très particulier non seulement aux faits relatifs à la situation (scolaire, d'emploi, de résidence...) dans laquelle se sont trouvés ces jeunes, comme la plupart de leurs congénères des classes populaires de toutes origines, mais aussi, et plus encore, à la fracture qui les séparait de leurs parents et qui les y opposait (affaiblissement de l'autorité du père, conflits intra-familiaux, évanescence de la transmission et conflits culturels...) jusqu'à attribuer à cette fracture générationnelle les problèmes, voire tous les problèmes (difficultés psychologiques, échec scolaire, déviance...), dont on pouvait au moins autant chercher la cause dans la situation objective des jeunes concernés, comme aussi dans celle de leurs parents, qu'ils ont nécessairement vécue, en partie partagée, en tout cas connue.

C'est à propos de la "seconde génération" originaire des pays du Maghreb que la césure intergénérationnelle a été particulièrement soulignée. En témoigne la dénomination "beur". De "génération beur", on est d'ailleurs passé au substantif : "les Beurs". Terme médiatique plutôt que savant, au moins initialement, l'expression est devenue d'usage courant. Elle ne fait pas encore tout à fait partie des catégories de comptage, contrairement à "seconde génération" employé dans les commentaires de tableaux faisant apparaître la catégorie "enfants d'étrangers" et utilisée pour surmonter le clivage par nationalité (et parfois comme commodité destinée à éviter les répétitions...). Mais elle s'emploie désormais sans guillemets dans la presse, même réputée sérieuse et prudente, et parfois dans les études. Ainsi savons-nous tous que Kelkal était un beur...

Depuis les célébrations optimistes et volontaristes du "mélange" et de la "France pluriculturelle", dite aussi "Black-Blanc-Beur", les temps ont changé. Ces jeunes nés et grandis dans les périphéries déshéritées ont bel et bien succédé à leurs parents. Ils n'ont pas pris leur place, ils ne les "remplacent" pas, mais, dans l'imaginaire social, ils restent le "produit" de l'immigration "maghrébine", "arabe" et, aujourd'hui, "musulmane". La discontinuité psychologique, sociale et politique entre la première et la seconde générations est affirmée alors que, simultanément la continuité ethnique, voire "raciale", est confirmée par l'insistance même avec laquelle on répète à l'envi que "beur" signifie "arabe" en verlan. Et le fait qu'une part des populations concernées prenne ou reprenne à son compte cette étiquette - et pense même l'avoir inventée - ne change rien à ce processus d'ethnicisation, bien au contraire. La haine

de soi et la tentative de retournement du stigmate, font également partie des réactions des dominés à la domination ².

S'il y a quelque chose de l'ordre d'une génération, c'est bien en tant qu'une classe d'âge (une partie seulement, d'ailleurs, comme il en va de toutes les générations sociales et politiques) subit collectivement et de plein fouet une situation de relégation urbaine, de stagnation économique, de sortie du système scolaire sans diplôme ni qualification, de récession de l'emploi, de dénigrement des couches sociales auxquelles elle appartient, de refus de pleine citoyenneté augmentée de la discrimination ethnique, voire "raciale" (emploi, police, justice...), et de la prise de conscience non moins collective que la génération de leurs parents a été, ne serait-ce qu'à travers eux, flouée. La "génération beur" est devenue une figure sociale plus ou moins emblématique, inscrite dans les classements et les enjeux de classement sociaux, et pour partie produite dans et par la recherche : celle d'une nouvelle "classe dangereuse".

Intégration et assimilation: un foyer conflictuel

L'inflation de discours sur l'intégration et la pluralité des sens qui lui sont implicitement ou explicitement donnés entraînent un certain malaise : on voit mal comment se passer de cette notion, mais on ne sait plus guère quel usage lui réserver. Inversement, aujourd'hui, la notion d'assimilation est quasiment abandonnée pour ce qui concerne le présent. Seules subsistent, comme le souligne Jacques Barou (1993), les allusions à l'assimilation passée des vagues d'immigrations antérieures, comme si celle-ci s'était effectuée sans problème, ce qui est faux, et comme si celà était dû à leur "proximité culturelle", notion qui n'a rien d'objectif et, ici, purement et simplement anachronique : Belges, Polonais et Italiens n'étaient pas perçus, entre les deux guerres, très différemment des Maghrébins d'aujourd'hui.

La disgrâce de l'assimilation vient de deux courants parfaitement antinomiques. Le premier, fort ancien, de la xénophobie et du racisme, récusant l'accès des étrangers et des colonisés à une "francité", réputée enracinée au travers des générations successives et produite par un "génie" propre et héréditaire. Le second, plus récent, de la contestation de la dépossession culturelle et de l'écrasement identitaire commis par la France dans ses colonies. "Assimilation" a aujourd'hui un sens négatif et une connotation péjorative. Symétriquement, mais inversement, on peut penser que le succès d"intégration" - notion incorporée dans la politique et les institutions - provient du fait que chacun la définit "à sa manière" (ce qui ne va d'ailleurs pas sans provoquer certains malaises) tout en constituant, réellement et très concrètement, un enjeu d'une extrême importance pour les acteurs qui y sont impliqués.

L'abandon d'"assimilation" par les sciences sociales, si l'on entend par là, comme c'est aujourd'hui généralement le cas, les processus de transformation culturel et normatif, n'est pas forcément problématique. Ne serait-ce que parce qu'il est d'un usage ambigu, ainsi que le souligne Milton M. Gordon (1964), et toujours contaminé par le politique. Selon les cas, en effet, "assimilation" renvoie à modèle de conformité socio-culturelle (adoption des pratiques des groupes dominants), à un modèle fusionnel (amalgame de divers groupes formant un nouveau peuple) ou, enfin, à un modèle pluraliste (dans lequel la ressemblance entre minorités et majorité

² Sayad (1994) propose pour origine de "beur" l'interjection arabe "boukh", familière aux femmes, et signifiant "quelque chose de négligeable", d'insignifiant, de "presque rien"...

et l'adhésion nationale commune n'empêchent ni l'existence de traits culturels distinctifs, ni le maintien de réseaux ou associations à base ethnique).

Le concept d'"acculturation" devrait pouvoir avantageusement le remplacer. Resté plus précis du fait qu'il n'est pas tombé dans le langage courant et la sociologie spontanée, il rend plus globalement compte des échanges, emprunts et réinterprétations auxquels donnent lieu les contacts entre cultures et civilisations, y compris au sein des groupes majoritaires et dominants.

Pour autant, l'idée même, ou plutôt la nébuleuse d'idées associée au terme d'"assimilation" ne disparaîtra pas. Soit que, comme le veut la tradition anthropologique et politique, et dans le meilleur des cas, elle reste considérée comme le terme du processus d'acculturation : une synthèse historique transformant différents groupes en un seul peuple (conception qui s'est largement exprimée au cours des deux derniers siècles avec l'usage de termes tels que "melting pot" ou "creuset"), mais qui, de fait, ne peut être constatée que rétrospectivement. Soit que, comme c'est hélas le plus probable, elle réinvestisse un ou plusieurs autres termes, en conservant la part de son contenu qui, ethnicisant ou raciste, désigne des groupes niés dans leur identité, mais aussi sommés de se conformer sans être jugés capables d'y parvenir (sens que supporte par exemple fort bien la notion d'intégration, dans nombre de ses emplois contemporains).

En effet, et comme plusieurs auteurs l'ont déjà signalé (Beaud et Noiriel, 1990; Barou, 1993) une bonne part de ce que l'on nomme communément "intégration", aujourd'hui, s'est longtemps nommé "assimilation". Loin de ne concerner que les faits culturels et identitaires, l'assimilation, pour Durkheim - théoricien ici central parce qu'il a traité des deux termes qui nous occupent - consiste en la "fabrication d'un homme nouveau" essentiellement par l'école, instance de socialisation élargie et instrument d'inculcation de l'histoire et des valeurs de la société nationale moderne, régie par des liens sociaux contractuels et abstraits (1893). Cette "fabrication", selon Durkheim, nécessite d'être engagée dès l'enfance. Elle ne peut donc concerner que les "secondes générations" de migrants dans la mesure où elles seules peuvent, selon lui, commencer assez tôt ce lent travail d'incorporation des normes, des fins et des valeurs collectives.

Quant à l'intégration, elle est, pour ce même auteur, travail de la société sur ellemême. C'est le développement de la "solidarité organique" (interdépendance liée à la complémentarité fonctionnelle des personnes et des groupes) qui assure l'intégration de l'ensemble sociétal-national. Selon que cette solidarité y est plus ou moins développée et dense, en termes d'inter-relations internes, de partage de valeurs et de consensus sur les objectifs, la société est elle-même plus ou moins intégrée. L'intégration s'oppose à l'anomie, celle-ci étant définie soit comme crise ou rupture dans ces interdépendances, soit comme insuffisance ou perte de normes, de règles et d'organisation sociales, provoquant une indétermination des buts et une désorientation des conduites. Cela signifie que, pour Durkheim, les membres d'une société, et donc les individus, sont d'autant plus intégrés dans une collectivité que celle-ci est elle-même intégrée : l'intégration propre de l'ensemble assure, en fait, une fonction intégratrice pour les parties.

Reprenant la conception institutionnelle de Durkheim, la sociologie américaine des années 30 (notamment Parsons et Merton) a considéré l'intégration comme une fonction de maintien de la coordination interne et de la complémentarité dans le système social global, structurellement assurée par le droit L'anomie advient, dans cette conception, non pas tant lorsqu'il y a indétermination des objectifs, que lorsqu'il y a contradiction ceux qui sont assignés par la société et les moyens disponibles et licites de les atteindre. Cette conception de l'anomie a conduit à s'intéresser particulièrement aux phénomènes de déviance (d'où la notion d'"intégration déviante", fonctionnelle au regard de la collectivité considérée, et dysfonctionnelle au regard de la société globale), conception dont on peut voir une sorte de réédition aujourd'hui, en France.

L'idée de la fabrication d'un "homme nouveau", traverse aussi de part en part les travaux de l'École de Chicago sur les migrants. Pour Park, comme pour Thomas (1921, 1918-20), l'assimilation est un processus, non un fait positif, et plus précisément un cycle, décomposable en trois phases : la compétition et le conflit, permettant un repérage des enjeux et des rapports de forces et l'émergence de nouvelles identifications personnelles et collectives; l'accommodation, marquée par l'adoption d'une conformité extérieure aux normes de comportements de la société d'accueil (langue, vêtement, gestuelle ...); enfin l'assimilation proprement dite, caractérisée par l'adhésion aux valeurs centrales de la société d'immigration. Mais cette adhésion peut aussi revêtir des formes revendicatives, lesquelles peuvent à leur tour fournir l'occasion de conflits. Or le rôle de socialisation (donc d'intégration) des conflits a été fortement souligné par Park, tout comme le rôle médiateur de la formation de communautés d'immigrants dans le processus d'incorporation sociale l'a été par Thomas.

Ces divers auteurs (et d'autres à leur suite) s'accordent à penser que c'est la "seconde génération" qui termine le processus que leurs parents ont entamé. La foi dans les institutions de Durkheim, l'adhésion au mythe de la civilisation nouvelle et du creuset, à Chicago, ont, d'une certaine manière, entraîné une cécité sur le caractère profondément inégal et, partant, conflictuel du procès d'intégration. Park, cependant - tout en en proposant une interprétation assez "naturalisante" - avait entrevu cette difficulté à propos des Noirs américains, séparés de l'égalité sociale par la barrière "raciale" (qu'il nomme "uniforme racial").

Les analyses de l'intégration sous-estiment généralement, quand elles ne l'éludent pas purement et simplement, le fait que les processus en question s'inscrivent dans des rapports sociaux et des structures qui ne sont pas seulement incarnés dans les institutions. Schématiquement, le processus en question implique deux acteurs collectifs, l'un qui intégre et l'autre qui s'intègre, le tout dans un ensemble lui-même plus ou moins intégré. Or les rapports de forces entre ces acteurs sont inégaux. Il existe des modes plus ou moins égalitaires ou inégalitaires d'intégration, que ces derniers soient sanctionnés juridiquement (exclusion de certains droits, politiques ou sociaux, par exemple), institutionnellement (discriminations dans l'emploi, le logement ou l'accès aux services sociaux, obstacles à la réussite scolaire et à la formation professionnelle...) ou qu'ils relèvent des pratiques sociales "ordinaires", éventuellement illégales (racisme "quotidien", traitement méprisant, suspicion a priori, privation d'autonomie, rejet...).

Même si certains auteurs considèrent qu'il ne peut y avoir de véritable intégration sans que soit assurée, au moins, une égalité formelle, il n'en demeure pas moins que celle-ci se réalise dans des sociétés qui, même régies par un principe égalitaire, sont de fait inégalitaires. L'intégration est donc directement tributaire des "frontières" et des limites, formelles ou non, imposées par les majoritaires aux minoritaires, qui

définissent la marge de leur liberté d'action.

L'assimilation, dans ce contexte peut être facilitée ou entravée, mais surtout, elle est en position instable et de double-jeu. L'infériorité biologique attribuée à certains groupes - le racisme - lui oppose un obstacle "définitif", par renvoi à une extériorité "de nature". Les notions de distances ethnique ou culturelle, qui ont relayé celles de "races inférieures", ont de la même façon réservé l'assimilation aux seules populations jugées, de ce point de vue, ... "assimilables". Tautologie et cercle vicieux dont on n'a sans doute pas perçu toutes les implications.

De fait, les questions dites "culturelles" masquent des enjeux plus sociaux et politiques que réellement culturels. C'est d'ailleurs ce que mettent (ou devraient mettre) clairement en lumière les débats concernant les "modèles d'intégration" entre "individualisme" et "communautarisme". Aucune société nationale n'applique

entièrement l'un ou l'autre de ces modèles idéal-typiques. Et sans vouloir minimiser les différences entre traditions nationales, sur lesquelles nous ne pouvons ici nous étendre, force est de souligner que ces controverses masquent le caractère profondément conflictuel - socialement et politiquement - du procès même d'intégration, procès dans lequel le culturel est plus un prétexte ou un alibi que, en tant que tel, un enjeu réel. Pire, sans doute : aujourd'hui, les références (pour ne pas dire les appels incantatoires) au "modèle républicain", "universaliste" "français" se retournent en une sorte de crispation "anti-ethnique" qui masque la réelle ethnicisation des rapports sociaux, laquelle pèse, bien évidemment, sur le procès d'intégration. L'appel au "modèle" finit par masquer ce qui n'est, en définitive qu'un refus, celui de la régulation sociale négociée et de la reconnaissance d'interlocuteurs; et par "couvrir" des pratiques qui lui sont radicalement opposées sur le plan des valeurs et des normes, autorisant, de facto, un racisme rampant et la généralisation de pratiques discriminatoires.

Retournant à Durkheim, on pourrait dresser le constat d'un affaiblissement de l'intégration de la société française. La crise de l'emploi et la déréliction de la (sub)culture ouvrière ont sans doute miné la solidarité organique, d'autant que, cause et conséquence, les corps intermédiaires, relais de socialisation, s'amenuisent ou

perdent de leur efficacité.

Mais si anomie il y a, celle-ci n'est pas qu'un état global et généralisé. Ce qui est proprement anomique, à ce niveau, c'est la relégation de certains quartiers de banlieue et de leurs habitants dans un univers que l'on dit "d'exclusion", comme pour entériner par un label le procès en extériorité qui leur est imposé. Ce procès en extériorité est, quoi qu'on en dise ici ou là, un rapport social. C'est ce rapport que les jeunes dits de la "seconde génération" tentent, par leurs initiatives comme par leurs révoltes, de faire reconnaître et assumer. Les "exclus" (auto-esclus) de ce rapport sont, en fait, les classes dominantes qui tentent de se dégager du "lien social" qu'elles entretiennent nécessairement avec ces populations et avec leur situation.

Loin de constituer seulement un "problème social", la question dite de l'"exclusion" ou de l'"intégration" est en fait un lieu d'affrontements fondamentaux. Il s'agit d'un foyer conflictuel majeur, que bien des aspects des politiques dites "d'intégration" - qui se veulent pacificatrices - contribuent à masquer, mais aussi à aggraver par effet "de signalement", jusqu'au stigmate. Ce faisant, elles participent aussi, de facto, aux enjeux de classements sociaux. Dans ce contexte, Il on ne peut être étonné que des groupes désignés comme objets d'une intégration inégalitaire et définie en dehors d'eux, et auxquels on impose l'étiquette - tout compte fait peu rentable - de "population à problème" acceptent passivement ce qui leur est, de fait, infligé.

Ce conflit d'intégration est la modalité contemporaine d'un rapport social inégal, où s'exprime la revendication d'une intégration égalitaire associée à l'exigence de reconnaissance (de légitimité, de dignité), et au refus de subordination (d'oppression, de soumission, de répression)³.

³ Et, de ce point de vue, comment ne pas voir que la-dite "seconde génération" est réellement héritière de celles qui l'ont devancée, qu'il s'agisse de celle des "immigrés", leurs parents "biologiques," ou de celle des ouvriers (avec ou sans emploi), leurs prédecesseurs historiques...

RÉFÉRENCES

ATTIAS-DONFUT C., 1988, Sociologie des générations, P.U.F.

BAROU J., (1993), "Les paradoxes de l'intégration", Hommes et Migrations, n°2, pp.169-176.

BEAUD S., NOIRIE G., 1990, "Penser l'"intégration" des immigrés", Hommes et Migrations, n°1133, pp. 43-53.

BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C., PASSERON J.C., 1968, Le métier de sociologue, Mouton-Bordas, 430 p.

BOURDIEU P., 1987, Choses dites, Minuit, 230 p.

BURGESS E., PARK R., 1921, Introduction to the Science of Sociology. University of Chicago Press.

DURKHEIM E., 1978 (rééd.), De la Division du travail social. Paris, P.U.F. (1ère édition 1893).

DURKHEIM E., 1960 (rééd.), Le Suicide. Paris, P.U.F. (1ère édition 1897).

GALLISSOT R. 1985, Misère de l'antiracisme, Arcantère, 154 p.

GORDON M. M., 1964, Assimilation in American Life. Oxford.

GUILLAUMIN C., 1984-85, "Avec ou sans race?", Le Genre humain, n°11, pp. 215-222.

GUILLAUMIN C., 1994, "Un bien vieux néo-racisme", Vocabulaire historique et critique des relations interethniques, Pluriel-Recherches, n°1, pp. 3-8.

MANNHEIM K., (trad. 1990), Le problème des générations, Nathan, 123 p.

PARK R., MILLER H., 1969 (réed.), Old Word Traits Transplanted. Patterson-Smith. (1ère édition 19).

SAYAD A., 1994, "Le mode de génération des générations immigrées", L'Homme et la Société, n° 1-2.

SCHNAPPER D., 1990, La France de l'intégration, Gallimard.

SIMON P.J., 1993, "Du bon usage de définitions", Vocabulaire historique et critique des relations interethniques, Pluriel-Recherches, n°1, pp. 3-21.

THOMAS W.I., ZNANIECKI F., 1958 (rééd.), The Polish Peasant in Europe and America, Dover Publications. (lère édition 1918-1920)